

Conseiller en économie sociale familiale Diplôme d'Etat de niveau II, grade licence

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation- santé.

Il intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Sa spécificité de travailleur social le conduit à intervenir dans un cadre éthique et dans une dynamique de co construction avec les bénéficiaires des projets qui les concernent.

Son intervention privilégie la participation active et permanente des usagers /habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique.

Où s'exerce le métier ?

Les CESF en activité exercent principalement leur métier dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires,...

Quels sont les débouchés ?

La fonction publique territoriale offre de nombreux débouchés, notamment dans les services d'action sociale des départements ou dans les Centres Communaux d'Action Sociale qui relèvent des municipalités : cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs (concours sur titre avec épreuves).

Des postes sont également ouverts au concours dans la fonction publique (par exemple fonction publique hospitalière avec le corps des CESF (concours sur titre).

Enfin, le secteur associatif et les caisses d'allocations familiales (CAF) proposent également des emplois aux CESF.

Quelles sont les possibilités d'évolution de carrière ?

Les CESF peuvent aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS);
- le diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS)
- le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES)

Le diplôme de conseiller en économie sociale familiale

Diplôme requis et conditions d'admission

Peuvent être admis en formation préparant aux CESF, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale
- Bénéficiaire d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation

Pour la rentrée 2019, dans chaque établissement de formation, une commission d'admission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

A partir de la rentrée 2020, les modalités d'accès à la formation sont les suivantes :

- Dossier constitué par le candidat
- Entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession

Durée et contenu des études

La formation, d'une durée d'un an comprend :
540 heures d'enseignement théorique
560 heures (16 semaines) de formation pratique.

Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, Appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

Le référentiel de formation est constitué de quatre domaines de formation :

Domaine de formation 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne – 140 heures

Domaine de formation 2 : Intervention sociale – 250 heures

Domaine de formation 3 : Communication professionnelle – 60 heures

Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – 90 heures

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche »

Les 7 aptitudes pour s'engager dans la formation

- 1 - Intérêt pour les questions sociales et les besoins des personnes
2. Sens du contact et de l'écoute
3. Autonomie
4. Sens du travail en équipe

Le diplôme de conseiller en économie sociale familiale

LA FORMATION

Modalités particulières

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. A cela peut s'ajouter, le cas échéant, une dispense de formation correspondant au socle commun (DF3 et DF4) pour les candidats déjà titulaires d'un autre diplôme d'Etat du travail social du même niveau

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale délivré par le ministère chargé des affaires sociales et le ministère chargé de l'enseignement supérieur.

L'obtention du diplôme est subordonnée à la validation des quatre domaines de compétences. Chacun des domaines est validé, en totalité ou en partie, en cours de formation.

La certification comprend 6 épreuves.

Durant la formation, chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre (soit 180 crédits ECTS pour les 4 semestres de BTS et les 2 semestres du diplôme d'Etat du CESF).

Aides financières

En fonction de la situation financière de l'étudiant ou de sa famille, des bourses d'étude peuvent être attribuées par les conseils régionaux.

A savoir

Pour les formations pratiques dans l'Union européenne, le programme ERASMUS+ peut être utilisé pour financer en partie les frais de formation pratique (stage) à l'étranger (pour plus d'information, consulter le site <https://info.erasmusplus.fr/19-erasmus.html>).

Le diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Jusqu'en 2021, la VAE permet d'obtenir un diplôme d'Etat non réingénié (comme pour les étudiants entrés en formation avant le 1^{er} septembre 2020). L'accès aux diplômes réingéniés via la VAE sera possible à partir de la session 2021.

Dossier à retirer auprès des rectorats.

Pour en savoir plus

Vous pouvez vous adresser à la DRJSCS de votre région ou à un établissement de formation préparant au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.